

## 2 Politique

## Fusion avortée entre FDC et MPDR

### Une affaire de gros sous !

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

**Quentin Ben Mongaryas du Front démocratique et culturel a accusé son homologue, Jean-François Ntoutoume Emame du Mouvement patriotique et démocratique pour la refondation de la République (MPDR) de n'avoir pas honoré l'engagement de lui verser, rubis sur l'ongle, 50 millions de francs. Au point de faire capoter, à la dernière minute, une fusion qui devrait être actée au cours d'un congrès. Cette affaire de gros sous, sur fond d'achat, met au révéléur les pratiques d'une certaine classe politique en panne de vision idéologique.**

LA stratégie de l'ancien maire de Libreville, Jean-François Ntoutoume Emame, de faire une OPA sur le Front démocratique et culturel (FDC) de Quentin Ben Mongaryas, a finalement échoué. Du moins, jusqu'à ce qu'il y ait un autre éventuel rebondissement. La fusion, visiblement convenue, de longue date, n'aurait pas vu le jour, faute pour l'une des parties de n'avoir pas honoré son engagement financier. C'est-à-dire 50 millions de francs. Une somme d'argent que devait sortir de ses poches l'ancien Premier ministre de feu Omar Bongo Ondimba pour "motiver" l'autre. Le natif de Lalala n'aurait versé à son interlocuteur que la somme de 15 millions de francs. C'est donc le reliquat de 35 millions,



Photo : Azize

Davin-Akoure et son Alliance pour le nouveau Gabon s'est fondue...



Photo : Wilfried Mboinab

Quentin Ben Mongaryas, le président du FDC a voulu monnayer la fusion de son parti avec...

non payé, qui aurait amené Quentin Ben Mongaryas à changer radicalement d'avis. Il se fonde pour cela sur la capacité juridique du FDC face au caractère informel du MPDR. Pour lui, l'absorption de son parti, quand bien même il ne pèse rien sur l'échiquier national, ne vaut pas les 15 millions encaissés. Devant ce qu'il a qualifié de supercherie, le président

fondateur du FDC a par conséquent décidé de porter plainte, non pas contre l'éventuel acquéreur, mais contre celui qui a été, selon lui, au cœur de cette affaire. « C'est ainsi qu'une plainte a été déposée contre monsieur Noël Borobo Epembia, chef de file des prédateurs et ennemis du FDC. Car nul ne peut accepter de se faire déposséder



Photo : Gaston Ngoubilli

...dans les Démocrates de Guy Nzouba Ndama...



Photo : Bandoma

... l'ancien Premier ministre, Jean-François Ntoutoume Emame du MPDR.

de son parti politique pour quinze millions (15 000 000) de francs CFA », s'est-il voulu clair. Avant d'enfoncer : « Ceux-là qui accusent Quentin Ben Mongaryas d'escroquerie ne sont que des pyromanes qui crient au feu ». Toutefois, au regard de la tonalité fortement financière de cette transaction qui a fait pschitt, il y a lieu de s'interroger sur le caractère vérial de la politique à la gabonaise. Alors que ce type d'initiative est souvent le fruit d'un consentement idéologique bien mûri ailleurs, sous nos cieux, comme chacun peut le constater, c'est plutôt des sortes d'achats de conscience qui sont organisés. Qu'en serait-il advenu si le président du FDC avait effectivement reçu la somme d'argent promise ?

tère vérial de la politique à la gabonaise. Alors que ce type d'initiative est souvent le fruit d'un consentement idéologique bien mûri ailleurs, sous nos cieux, comme chacun peut le constater, c'est plutôt des sortes d'achats de conscience qui sont organisés. Qu'en serait-il advenu si le président du FDC avait effectivement reçu la somme d'argent promise ?

C'est vrai, l'homme a sans nul doute gagné en dignité en refusant de « brader » son parti, mais pour beaucoup d'observateurs, le fait de s'être avancé sur ce terrain des chiffres ronflants rend Quentin Ben Mongaryas coupable au même titre que les autres. Ce qui met à nouveau sur la table la question de ces petits partis qui, sans moyens financiers, encore moins d'envergure nécessaire pour exister d'eux-mêmes, se précipitent souvent vers des mécènes d'un genre nouveau qui pillent dans tous les différents camps politiques, de la majorité au pouvoir comme de l'opposition.

Ces fusions, qui cachent mal des pratiques malicieuses d'achat de parti, sont presque devenues l'apanage de certains acteurs de l'opposition. Lesquels, face à la difficulté de légaliser leurs mouvements, associations ou autres pseudo partis, choisissent de contourner la loi en fusionnant avec des formations politiques légalement reconnues, désargentées, sans véritable présence sur le terrain. Et les prochaines législatives sont un moyen pour beaucoup de ces nouveaux opposants de surfer sur une certaine vague pour se refaire une virginité auprès des populations. Avec pour objectif final d'être élu et continuer à vivre politiquement, en siégeant à l'Assemblée nationale. A cette allure, la chasse aux micro partis est ouverte. Ce sera à celui qui aura mis plus sur la table de rafler la mise.

## Comité de suivi-évaluation des Actes du Dialogue politique

### L'opposition claqué la porte !

J-C.A.  
Libreville

**Les représentants de l'opposition au sein du Comité de suivi-évaluation des Actes du Dialogue politique d'Angondjé se sont retrouvés hier, au siège de l'UPG pour dénoncer les amendements apportés par le Parlement sur les conclusions dudit dialogue et qui devraient être adoptés incessamment.**

**MATHIEU** Mboumba Nziengui, Thierry d'Argendieu Kombila et Daladier-Hubert Minang Fils, respectivement coprésident, covice-président et Co-rapporteur ont dénoncé ce qu'ils assimilent à une remise en cause des acquis d'Angondjé, qui ont abouti à l'accalmie constatée en ce moment dans le pays, après les soubresauts issus

de la Présidentielle de 2016.

Pour eux, il s'agit d'une violation à dessein de la Constitution par le pouvoir. C'est dans ce sens qu'ils comptent attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale pour dégager leur responsabilité sur ce qui peut advenir dans les prochains jours, comme l'a si bien mentionné Daladier Hubert Minang Fils, le rapporteur. Avant d'ajouter, "nous ne pouvons pas cautionner cela, car ce qui se passe va à l'encontre de l'esprit consensuel d'Angondjé".

Pour les membres de l'opposition, le Parlement rechigne à appliquer "correctement" les accords qui ont ramené la paix dans le pays. Le rapport de la commission paritaire mixte Assemblée nationale-Sénat qu'ils se sont



Photo : J-C.A

procurés en ferait foi, selon eux. Or, en procédant de la sorte, a poursuivi Minang Fils, le Parlement désire assurément pousser l'opposition à suspendre sa participation au gouvernement et dans les autres institutions, comme le Comité de suivi et ramener des tensions dans le pays. A titre d'exemple, l'article 28 nouveau dit que, "le gouvernement conduit la politique de la Nation sous l'autorité du

président de la République...". Cependant, d'après Mathieu Mboumba Nziengui, en cas de cohabitation, seul le gouvernement devrait normalement conduire la politique de la Nation et non le chef de l'Etat. Ensuite, alors que le mandat des sénateurs avait été ramené à cinq ans lors du Dialogue, les parlementaires l'ont maintenu à six, prolongeant également

pour cette même période, celui des élus locaux. Pour les membres de l'opposition, les élus veulent faire un passage en force, afin de préserver leurs privilèges. "Ce n'est pas normal et ce n'est pas ce que nous avons obtenu de manière consensuelle à Angondjé", a lâché, dépité, Mathieu Mboumba Nziengui. Et pour Minang Fils, si la majorité et l'opposition ne repartent pas dans l'esprit des accords d'An-

Quelques membres de l'opposition ayant claqué la porte du comité de suivi.

gondjé, le pays court le risque de replonger dans la crise.

S'agissant du Bureau du Comité de suivi, il crouperait encore dans la léthargie, depuis sa mise en place le 25 octobre 2017, car sans budget de fonctionnement. D'ailleurs, les membres qui le composent n'auraient pas encore perçu leurs indemnités de fonction. Ainsi, le Comité de suivi serait "piétiné" par le gouvernement à en croire Hubert Minang Fils. Ses réunions se dérouleraient au siège du PDG, alors qu'elles devraient se tenir dans un lieu plus "approprié".

Une déclaration des membres de l'opposition ayant participé au dialogue d'Angondjé a été annoncée dans les tout prochains jours au siège du Conseil national de la Démocratie (CND).